



Communiqué de presse,
19 juin 2015

Election du bureau exécutif de l'ITRA Table ronde avec tous les acteurs du trail-running

Avec une actualité marquée notamment par les Championnats du monde de Trail IAU, qui ont eu lieu fin mai à Annecy, le monde du trail a plus que jamais besoin de débattre et d'échanger. L'ITRA continue donc son travail avec toujours la même volonté de rassembler, au niveau national et international, les acteurs de tous horizons qui ont envie de participer au développement du trail-running.

◇ Election du nouveau bureau exécutif

Du 5 au 10 juin, s'est déroulée l'élection du bureau exécutif de l'ITRA.

Voilà la composition du nouveau bureau :

- **Président** : Michel Poletti (FR)
- **Vice-Présidents** :
 - José Santos (POR)
 - Enrico Polini (IT)
 - Nic Bornman (ZAF)
 - Pierre Sallet (FR)
- **Secrétaire** : Paco Rico (ES)
- **Trésorière** : Janet NG (HKG)

◇ Table ronde française du 11 juin

À l'initiative de l'ITRA et des athlètes François D'Haene, Thomas Lorblanchet et Nathalie Mauclair (qui est la représentante des coureurs au sein de l'ITRA) une réunion sur les problématiques françaises et internationales du trail-running a été organisée le 11 juin dernier. Autour de la table étaient invités, des coureurs élites et amateurs (17), des organisateurs de grandes et petites épreuves (25), des équipementiers (3), la Fédération Française d'Athlétisme, l'Association française de Skyrunning et des représentants de plusieurs médias. Au total, 25 personnes ont répondu « présent » et ont participé à Lyon à cette réunion.

L'objectif était d'**identifier les problématiques** propres à chaque groupe d'intervenants de ce sport pour ensuite **lancer des groupes de travail** au niveau français, et enfin, d'**élaborer des propositions à soumettre au Comité Directeur** de l'ITRA et à porter au niveau international.

Les thèmes à l'ordre du jour :

- Définition du trail

Pratiqué par des millions de personnes dans le monde, le trail-running n'a pas encore d'existence officielle. L'ITRA travaille depuis sa création à la reconnaissance internationale de la discipline. Ce sera chose faite lors du prochain congrès de la Fédération Internationale d'Athlétisme (IAAF) en août 2015 à Pékin où le trail-running fera officiellement son entrée parmi les disciplines de l'athlétisme international. À la demande de l'IAAF, l'ITRA a rédigé l'article 252 qui inscrira la définition du trail dans ses règles de compétition.

Cette définition de la discipline, proposée en concertation avec les membres de l'ITRA et le groupe d'athlètes, pose les fondements de la discipline et contribue à sa visibilité.

Autour de la table, s'est exprimée la volonté de respecter et représenter le trail dans toute sa diversité en France comme à l'étranger. Aux Etats-Unis, par exemple, où le trail existe depuis plus de trente ans avec le plus grand nombre de pratiquants au monde, de nombreuses courses sont soit une succession de boucles soit d'une distance standard (50 miles, 100 km...). Cela peut paraître aberrant vu d'Europe mais n'a jamais posé problème de l'autre côté de l'Atlantique...

Tout l'enjeu de la définition du trail-running est précisément que chaque acteur puisse s'y retrouver et qu'on aboutisse à une meilleure visibilité de l'activité.

- Place de l'athlétisme dans le développement de la discipline

Taxation des courses et licence

Des échanges récents entre les représentants de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), les organisateurs et les représentants des coureurs ont soulevé des inquiétudes : les athlètes seront-ils obligés de prendre une licence ? Les organisateurs sont-ils obligés d'être affiliés à la FFA ? Les épreuves de trail seront-elles taxées ?

Michel Huertas, vice-président de la FFA en charge du hors stade, a assuré qu'il est **inconcevable** de taxer des courses tout comme d'obliger un coureur à prendre une licence ou un organisateur à être affilié à la FFA.

Le trail étant une activité en plein essor, que peut apporter la fédération ? La question majeure était de savoir quel projet avait la fédération pour le trail, en termes d'encadrement de la pratique des enfants, de formation des éducateurs. Aujourd'hui, le trail est pris au sérieux par la DTN, des clubs sont en place dans la plupart des ligues. Il y a encore du travail à produire sur la prise en compte des spécificités de l'activité, notamment des traumatismes qu'elle peut engendrer. Mais la commission hors stade y travaille.

Bilan des Championnats du monde. Et après ?

De nombreux athlètes participants aux Championnats du Monde étaient présents à la réunion ainsi que les co-organisateurs de la Tecnica MaXi-Race, terre des derniers championnats du monde à Annecy.

Le constat global a été que des championnats, s'ils sont bien organisés et respectent les valeurs du trail, peuvent être une belle vitrine pour le sport mais qu'ils ne doivent pas empiéter sur les circuits. Une compétition **biannuelle** permettrait de pouvoir se focaliser sur d'autres compétitions en année creuse.

L'organisation des derniers championnats du monde à Annecy a déjà permis d'améliorer notablement la compétition.

- Les thèmes restant à aborder

De nombreux sujets prévus à l'ordre du jour n'ont pu être abordés faute de temps : les primes, la gestion des athlètes de haut niveau par les organisateurs, la place des équipes de clubs et de marques dans le milieu institutionnel, le matériel obligatoire, le dopage, la semi autonomie, l'environnement, la charte éthique du trail, les cotations des courses, le prix des courses.

Des groupes de travail vont donc être créés, afin d'y réfléchir et d'élaborer des propositions, qui seront ensuite portées au niveau international par l'ITRA.

Informations sur le site : <http://i-tra.org>

CONTACTS

International Trail-Running-Association — Michel Poletti
+33 6 08 02 94 68 — contact@i-tra.org

RELATIONS PRESSE

INFOCÎMES — Anne Gery
+33 (0) 4 50 47 24 61 ou +33 (0) 6 12 03 68 95
annegery@infocimes.com